

## Programmation 2012

## Paris :

- 07/09  
 07/12

## Lyon :

- 18/10  
 16/11

## Objectifs

- Connaître les définitions du handicap et leurs évolutions
- Identifier les principaux acteurs de la reconnaissance du handicap et de l'insertion professionnelle, repérer leurs spécificités et l'articulation de leurs compétences
- Maîtriser les différentes déficiences susceptibles d'être rencontrées
- Appréhender la classification des déficiences, à partir de l'exemple de la classification internationale du fonctionnement, du handicap, et de la santé (OMS)

## Formateurs

Chaouki Benamour

Marie-Bérengère Lesellier

Formateurs experts pour l'association HANPLOI

## Avec votre inscription

- + Un pack pédagogique complet
- + Le déjeuner et les pauses
- + Un abonnement à l'une de nos revues

## Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

# Handicap : les fondamentaux

## Détail de la formation

### Qu'est-ce que le handicap ?

Les représentations

Approche étymologique, définition, classification

Les grandes déficiences et situation de handicap (physiques, psychiques, cognitives, sensorielles...)

### La complexité du champ du handicap - la loi du 11 février 2005

Les différentes problématiques (accessibilités...)

Les aides aux personnes

Les acteurs et leur articulation (MDPH, ...)

### Le handicap, l'emploi et la formation

L'accès aux études et la formation

Le cadre légal et les reconnaissances administratives

L'intégration

Vous êtes intéressé par cette formation en intra • Contact : [intra@territorial.fr](mailto:intra@territorial.fr)

## Fiche d'inscription\* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

E-mail (obligatoire) : .....

### Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Tél. : .....

E-mail (resp. formation) : .....

Réf. ET-SOC1235

### Tarifs HT :

- Associations, communes et EPCI < 10 000 hab. : 335 €  
 Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab. : 545 €  
 Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab. : 645 €  
 Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab. : 745 €  
 Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux : 775 €  
 Entreprises privées : 775 €  
 Autres (État...) : 545 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

\* Vaut convention de formation simplifiée

FORMATION.TERRITORIAL.FR

Une marque du  Groupe Territorial